

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:  
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

VOL. 9.      SEPTEMBRE 1909      No. 9.

# ANNALES

— DU —

# Très-Saint Rosaire

*Ave, gratia plena,  
Dominus tecum.*

**BULLETIN MENSUEL**

Publié en collaboration,

Avec l'approbation de l'Ordinaire.

Imprimé au Cap de la Magdeleine, Co. Champlain, (Canada)

Rév. L. E. BUCHANAN, Père Gérant.

# Annales du Très-Saint Rosaire

PUBLICATION MENSUELLE—RÉDIGÉE EN COLLABORATION.

Directeur-Propriétaire et Gérant :

L. E. DUGUAY, Curé,

CAP DE LA MAGDELEINE.

## SOMMAIRE :

Légende.—Extrémité nord de la Mer Morte

I Marie dans la Sainte-Ecriture. Marie dans le Prophète Daniel.

II Le quatrième Mystère du T.-S. Rosaire.

III Reliques Insignes.

IV Faveurs obtenues.

**ABONNEMENT.** — Payable à l'avance —  
**CONDITIONS :** Le prix de l'Abonnement pour toute personne qui reçoit son Numéro directement par la poste :  
**EST DE 35 CENTIMS.**

**Avantages.**—Pour toute personne qui reçoit plusieurs exemplaires, sous une seule enveloppe, le prix de l'Abonnement : est de 25 centims.—De plus, le treizième appartient à la personne qui reçoit plus de 12 exemplaires, également sous une seule enveloppe.

Toute personne qui s'abonne dans le cours de l'année a droit à tous les Numéros déjà parus dans le cours de cette même année.

**Faveurs Spirituelles.**—Deux Messes seront célébrées chaque semaine à l'intention des Abonnés, pour tous les Membres de leur Famille, Vivants et Défunts; ils auront en outre, une part spéciale aux Prières qui se disent, chaque jour en commun, dans le Sanctuaire.

**CORRESPONDANCES.**—Pour toutes correspondances, s'adresser à "M. le Gérant des Annales du T. S. Rosaire", Cap de la Magdeleine, Co. Champlair.

**DECLARATION.**—Pour nous conformer au décret d'Urban VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation des faits merveilleux, etc., rapportés dans nos Annales.

## **PROGRAMME**

Des Fêtes pour le **JEUDI** du présent mois, **6 SEPTEMBRE**,  
annoncé dans le numéro des *Annales* du mois d'Août  
précédent.

---

---

### **EXERCICES SPIRITUELS.**

Mercredi, la veille, au soir, à 7 heures : Sermon au Sanctuaire : Bénédiction du T. S. Sacrement ; Heure Sainte ; Confessions.

Jeudi matin, jour de la fête : Ouverture du Sanctuaire, à 4 heures ; Réception des divers pèlerinages ; Messes ; Communion ; Exercices variés, chants, prédications, prières sur tout le parcours de la Voie Douloureuse.

A 7 heures : Vénération des Reliques, à la grande église.

A 9 heures : Réception solennelle de Sa Grandeur, Monseigneur F. X. Cloutier, Evêque des Trois-Rivières, et autres dignitaires Ecclésiastiques.

A 9½ h. : Départ du Sanctuaire, processionnellement, pour la Bénédiction de la **Tour Antonia** ; l'**Arc de l'Ecce-Homo** ; la **Voie Douloureuse** et le **Saint Edicule**. *Fac-simile* du T. S. Sépulcre, à Jérusalem : Messe solennelle de la Résurrection, au **Tombeau**, avec le Cérémonial de Terre-Sainte ; Assistance Pontificale, en plein air ; Sermon par Sa Grandeur, Monseigneur J. S. H. Brunault, Evêque de Tubuna, coadjuteur de Sa Grandeur, Monseigneur Gravel, Evêque de Nicolet.

Après la messe, cérémonie des **4 Evangiles**,

chantés vers les 4 points cardinaux, durant la Procession autour du *Saint Edicule* ; Te Deum et Bénédiction Pontificale.

A midi et demi, Chemin de Croix solennel.

A 2 heures, salut du T. S. Sacrement, devant l'entrée de la **Chapelle de l'Ange** et départ.

## o **SERVICE DES BATEAUX**

Départ de Montréal : La veille, le 5 : Le vapeur le Trois-Rivières, à 7½ heures du soir.

LE JOUR DE LA FÊTE, LE 6.

Départ de Champlain . . . . .	à 5 h. ½ a. m
Départ de Bécancour . . . . .	à 6 h. ¼ "
Départ de Nicolet . . . . .	à 7 h. "
Départ de St Grégoire . . . . .	à 6 h. ½ "
Départ de Ste Angèle . . . . .	à 6 h. "
Départ de Trois-Rivières . . . . .	à 6 h. ½ "
" " " . . . . .	à 7 h. ½ "
" " " . . . . .	à 8 h. ½ "

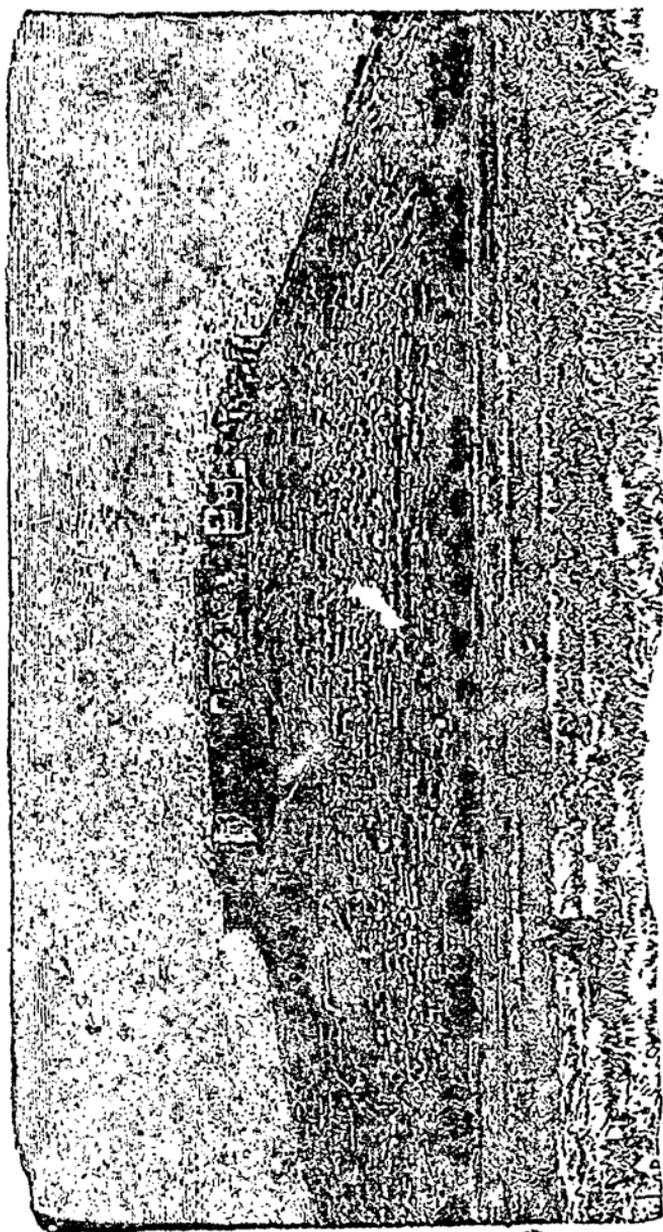
## **SERVICE DES CHARS.**

Un train spécial, direct, partira de Montreal de la gare du pacifique, Pl. Vig., à 5 h. très-précises, a. m., avec un seul arrêt au Mile-End.—Un autre spécial partira de St-Cuthbert à 5½ h. A. M. arrêtant à St-Barthélemy et à Maskinongé ; quittera Louiseville à 6 h. A. M. pour arrêter à Yamachiche et à la Pointe-du-Lac.

Retour du Cap : A 3 heures P. M.

# ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

---



Sanour ou l'ancienne Béthulie

## LEGENDE

---

Sanour est l'ancienne Béthulie, patrie de Judith, qui sauva le peuple d'Israel, en décapitant Holoferne (659 av. J.C.). Cette ville célèbre (1) est situé sur le sommet d'une colline rocheuse (2), de forme à peu près circulaire et s'élevant comme par plusieurs étages successifs. Les pentes en sont raides et l'on y rencontre plusieurs citernes creusées dans le roc. Cette colline, complètement isolée de trois côtés, se rattache à la montagne vers l'ouest, au moyen d'une sorte de langue formée par les rochers et beaucoup plus basse que le plateau qui la domine d'assez loin. Elle semble avoir été faite exprès pour servir d'assiette à une place forte..... Les rues de cette ville sont très étroites et malpropres et la population actuelle ne dépasse pas deux mille âmes. En laissant Sanour à gauche, on traverse ici la belle plaine (de Sanour) appelée aussi *Merdji el Gourouk* (la prairie submergée). Après les hivers pluvieux, cette plaine est en grande partie et même quelquefois entièrement submergée ; ce qui rend alors le voyage pénible, et même dangereux (GUIDE INDIC.)

---

(1) Il ne paraît pas entièrement certain que Sanour occupe exactement la place de l'ancienne Béthulie : on peut consulter, à ce sujet, les écrivains qui s'occupent de la topographie sarène.

(2). Sur la route qui va de Jérusalem à Nazareth, par la Samarie.

# LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

---

*Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration*

---

NEUVIÈME NUMÉRO.—SEPTEMBRE. 1900.

---

## I

### Marie dans la Sainte Ecriture.

---

#### Marie dans Daniel et les petits Prophètes

---

*La montagne d'où la pierre se détache.*—“ Une pierre fut détachée de la montagne sans la main d'aucun homme, et frappant la statue dans ses pieds de fer et d'argile, elle les mit en pièces... et la pierre qu'avait frappée la statue devint une grande montagne, qui remplit toute la terre.” DANIEL, II, 34, 35.

Marie est la montagne, Jésus Christ la pierre qui s'en est détachée sans le secours de la main d'aucun homme. Cette pierre a brisé et réduit en poussière Satan et ses grandeurs, elle est devenue une montagne immense. Jésus Christ remplit le monde par sa puissance, sa miséricorde et sa justice. Il remplit le ciel par sa gloire. “ Sa gloire a couvert les cieux.

et la terre est remplie de la miséricorde du Seigneur," dit le Psalmiste

*L'arbre de Daniel.*—“ Vous avez vu un arbre qui était très-grand et très fort, dont la hauteur allait jusqu'au ciel, et qui semblait s'étendre sur toute la terre. Ses branches étaient très-belles ; il était chargé de fruits, et tous y trouvaient de quoi se nourrir ; les bêtes de la campagne habitaient dessous, et les oiseaux-du ciel se retiraient sur ses branches.” DANIEL, IV, 16.

Cet arbre si beau représentait le roi Nabuchodonosor Mais comme figure de ce roi, il devait être coupé, privé de ses branches et de ses fruits, et demeurer enchaîné sur la terre.

Il représentait aussi Marie, et comme figure de cette auguste Vierge, il devait à jamais conserver toute sa force, toute sa beauté, toute sa fécondité. Il devait être un refuge assuré pour les animaux de la terre, les pauvres pécheurs, un abri plein de sécurité et de charmes pour les oiseaux du ciel, les âmes justes et pures. Aussi le saint Prophète admire-t-il cet arbre : il le loue.

1o. A cause de sa généralité “ Il me semblait que je voyais au milieu de la terre un arbre.” Marie est au milieu de l'Église, regardant tout le monde, et se donnant à tous sans exception, autant qu'il est en elle.

2o A cause de sa dignité. “ Il était excessivement haut.” Saint Bernard disait : “O Vierge, tige sublime, sur le sommet saint, sublimité

de laquelle vous vous élevez jusqu'à Celui qui est assis sur le trône, jusqu'au Dieu de majesté. Je n'en suis point surpris, puisque vous faites plonger en bas les racines de votre humilité."

C'était *un arbre grand*, par la grandeur des vertus ; 30. A cause de sa force. Et *fort* contre le démon, la mort et le péché. Étudiez le texte des Proverbes : " Qui trouvera une femme forte ? " — " Sa hauteur allait jusqu'aux cieux," jusqu'au Christ qui est Dieu.

40. A cause de sa miséricorde universelle : " Il semblait s'étendre sur toute la terre," non-seulement sur les anges et les justes, mais aussi sur les pécheurs et sur les âmes du purgatoire.

50. A cause de sa fécondité : " Ses branches étaient très-belles " je veux dire les paroles qu'elle dit à l'Ange, à sa cousine, à son Fils, aux serviteurs ; " il était chargé de fruits," Jésus-Christ qui suffit aux Anges et aux hommes.

60. A cause de la nourriture qu'il donna à tous : " Et tous y trouvèrent de quoi se nourrir," les Anges et les hommes.

70. A cause de sa très fidèle protection. Dessous, sous sa protection, habitaient avec confiance et joie, les animaux et les bêtes, les malheureux pécheurs qui venaient y chercher réfection, protection, repos et beauté.

80 A cause de la joie qu'y trouvaient les saints. Les oiseaux du ciel, tous les saints, se

retiraient sur ses branches, ses vertus d'humilité, de miséricorde et de charité etc. Et tout ce qui avait vie y trouvait de quoi se nourrir, parce qu'il les nourrit tous.

*La vigne féconde.*—“Israël était une vigne qui poussait de grandes branches ; et ne portait pas moins de fruits.” OSÉE, X, 1.

La Bienheureuse Vierge Marie est une vigne qui porte des fruits abondants et précieux. C'est la vigne mystique que Dieu a plantée et dont les branches s'étendent jusqu'aux extrémités du monde.

Partout où l'Eglise de Jésus Christ compte des enfants, la Vigne étend son feuillage protecteur et offre ses fruits précieux. Son feuillage, ce sont les vertus qu'elle présente à notre imitation, et les grâces qu'elle répand sur nous. Son raisin, véritable fruit de vie, est Jésus-Christ lui même son adorable Fils.

Cette céleste vigne est la mère de la joie véritable. parce que le vin qu'elle produit est le vin qui fait germer les vierges et qui réjouit le cœur de l'homme.

La beauté de cette vigne réjouit nos yeux, son odeur nous embaume, son feuillage nous abrite, son fruit nous délecte et nous donne la vie.

*La rosée bienfaisante.*—“Je serai à l'égard d'Israël comme une rosée ; il germera comme le lis, et sa racine poussera avec force, comme celles des plantes du Liban.” OSEE, XIV, 6.

Vous êtes ô Marie, la rosée bienfaisante qui répand la fertilité dans les jardins desséchés de nos cœurs. Le Seigneur promettait à Israël de ressembler, pour lui, à la rosée ; vous nous amenez le Seigneur ; vous préparez nos cœurs à recevoir la douce influence de sa grâce, vous aidez à germer et à croître la précieuse semence de sa parole et de sa grâce qu'il daigne répandre en nous.

Par vos soins diligents, la frêle plante de la vertu pousse les puissantes racines de l'humilité et de l'amour. Vous éteignez les ardeurs des passions, vous rafraîchissez les âmes épuisées par les épreuves de la vie, et vous lui rendez des forces nouvelles.

Soyez pour nous la rosée bienfaisante. Faites croître dans nos cœurs une moisson de fleurs et de fruits, capable de réjouir le cœur de votre divin Fils.

*L'aire desséchée.*—“ Les bêtes des champs lèvent la tête vers vous, pour implorer votre secours, comme la terre demande la pluie, parce que les sources des eaux ont été sèches et le feu a dévoré ce qu'il y a de plus agréable dans les prairies.” JOEL, L, 20.

Notre Reine, l'auguste Vierge Marie, est celle vers qui toute créature se tourne, après Dieu. *Les bêtes même des champs lèvent la tête vers vous ; les pécheurs même qui ressemblent aux animaux sauvages ont recours à vous, ô Marie.* Ils demandent, par vous, la rosée de la miséri-

corde. Ils ont soif du pardon, comme la plaine desséchée à soif de la pluie. Toutes les sources ont été séchées. Le péché d'Adam avait arrêté partout l'abondance des eaux de la grâce ; les autres péchés des hommes ont achevé de produire la désolation et l'aridité de la terre. Mais en vous, ô Mère du Sauveur, les eaux de la grâce surabondent, et nous pouvons tous espérer d'avoir quelque part à votre plénitude inépuisable. ;

---

## II

### Le quatrième Mystère du T. S. Rosaire

#### LA PRÉSENTATION DE JÉSUS AU TEMPLE.

##### *La ruine du Temple*

“Pour se venger du Christ, il (Julien) entreprit de *rebâtir le Temple de Jérusalem*, et d'y rétablir le culte Judaïque. Le Christ avait annoncé que ce temp'le serait détruit et qu'il n'y resterait pas pierre sur pierre. Auparavant déjà, les prophètes avaient dit que cette dernière désolation serait sans remède, que les Juifs ne subsisteraient plus jamais en corps de nation ; qu'ils seraient errants, sans roi, sans prince, sans sacrifice, sans autel, sans prophètes, cherchant le salut et ne le trouvant point. Relever donc le Temple et son culte, c'était démentir non-seulement le Christ, mais les prophètes, c'était ruiner l'un et l'autre Testament et préparer le

triomphe du Paganisme. Afin d'y disposer les Juifs, il avait écrit à leur communauté une lettre (que l'auteur donne ici)... Il ne se contenta pas d'écrire aux Juifs une lettre aussi flatteuse, il fit venir les principaux d'entre eux et leur demanda pourquoi ils n'offraient point de sacrifices comme leur loi l'ordonnait. Ils répondirent qu'il ne leur était pas permis de sacrifier hors de Jérusalem et du Temple. Alors il leur déclara qu'en étudiant leurs Livres sacrés, il avait découvert que la fin de la captivité dans laquelle ils gémissaient était arrivé, qu'ils devaient donc retourner dans leur patrie, et remettre la Loi en vigueur. Puis joignant les effets aux paroles, il envoya de toutes parts des ouvriers à Jérusalem et ordonna à ses trésoriers de fournir l'argent nécessaire pour la construction du Temple qui devait coûter des sommes immenses. Le gouverneur de la province était chargé d'y donner ses soins. Enfin Alypius, ami intime de l'Empereur qui l'appelle son bien-aimé frère, avait la surintendance de l'ouvrage et s'était rendu sur les lieux pour en presser l'exécution.

A cette nouvelle les Juifs accourent de toutes parts à Jérusalem. Ils se croient déjà les maîtres du monde et leur insolence menace déjà les chrétiens de les passer au fil de l'épée. Dans une conjoncture si critique, saint Cyrille, évêque de Jérusalem, fut exposé à de rudes assauts, soit de la part des infidèles, soit de celle

des faibles chrétiens. Mais au milieu des insultes des uns et des alarmes des autres, il soutint toujours sur la foi des oracles de Daniel et de Jésus-Christ, que la tentative des Juifs et des païens tournerait à leur propre confusion. Toutes les apparences étaient contre lui. On rassemblait une quantité prodigieuse de matériaux, on travaillait jour et nuit à nettoyer l'emplacement de l'ancien Temple et à *démolir les vieux fondements*. Quelques Juifs avaient fait faire, pour ce travail, des hoyaux, des pelles et des hottes d'argent. On voyait les femmes les plus délicates mettre la main à l'œuvre et emporter les décombres dans leurs robes les plus précieuses. Elles avaient donné leurs bijoux et leurs pierreries pour contribuer aux frais de l'entreprise.

---

### III

## RELIQUES INSIGNES

### RELIQUES DE LA SAINTE VIERGE

#### LES CHEVEUX DE LA SAINTE VIERGE

Parmi ces noms, il en est deux qui brillent d'un éclat tout particulier : le premier, c'est Saint Louis roi de France, qui, en 1255, fit à Notre-Dame de la Treille un pèlerinage dont les annales de l'époque ont gardé fidèlement le souvenir ; le second, c'est Philippe le Bon, duc de Bourgogne et comte de Flandre. Ce prince,

aussi sage au conseil que brave au combat, d'une piété aussi douce que ferme, affectionnait spécialement Notre-Dame de la Treille. Il contribua, avec une générosité princière, à l'achèvement de la collégiale de Saint Pierre, et surtout de la chapelle qui devait recevoir l'image miraculeuse. En arrière du maître-autel, il fit placer la châsse contenant les reliques de la sainte Vierge, dans un lieu élevé, d'où tous les regards pouvaient l'apercevoir. Dans la chapelle qui occupait le croisillon gauche, il éleva deux autels ; l'un, entouré d'obélisques de pierres blanches, était un autel de Notre-Dame, au-dessus duquel on voyait la sainte image se détachant gracieusement sur un fond d'azur semé d'étoiles d'or, l'autre était un autel de sainte Anne, qu'il avait placé là, pour associer la mère aux hommages que recevait sa fille bénie. Philippe ne s'en tint pas là : il fit couvrir de boiseries sculptées les murs de la chapelle ; et sur la table d'autel de bois doré, il fit représenter les mystères de la sainte Vierge. Lorsqu'il créa l'ordre de la Toison d'or, cet ordre célèbre qui ne comptait que *trente et un chevaliers*, mais tous sans reproche et des plus illustres, tous engagés par serment à ne jamais sortir du champ de bataille que vainqueurs, ou morts, ou prisonniers, il le plaça sous le patronage de Notre-Dame de la Treille ; il voulut même en tenir le premier chapitre à sa chapelle ; après le service divin, pompeusement célé

bré, le souverain et les chevaliers se rendirent aux stalles des chanoines ; et là ils entendirent de la bouche du greffier la lecture des statuts de l'ordre, de ces statuts, le plus beau code d'honneur et de vertus chevaleresques, qui prescrivait à tous la fidélité envers la sainte Eglise, l'intégrité de la foi catholique, la loyauté envers le souverain, l'amitié entre les chevaliers et l'honneur dans les armes. -Le prince fit lire ensuite, par son héraut d'armes, un écrit où il disait qu'il se vouait à Dieu et à la très-sainte Vierge, et qu'il engageait tous les chevaliers à faire de même. Ceux-ci répondirent de grand cœur à cette invitation ; un d'eux, le seigneur de Pons, fit même le vœu singulier de ne séjourner en aucune ville jusqu'à ce qu'il eut trouvé un Sarrasin qu'il pût combattre corps à corps, *avec l'aide de Notre-Dame*, pour l'amour de laquelle jamais il ne coucherait, le samedi, dans un lit, avant l'entier accomplissement de son vœu ; et avant de se séparer, tous suspendirent autour de l'autel les écussons de leurs armes, comme un hommage perpétuel de leurs sentiments envers la sainte Vierge. Ainsi se termina le premier chapitre de la Toison d'or, de cet ordre illustre qui, dans le cours de deux siècles, devait compter dans ses rangs *cent quatre têtes couronnées*.

Pour perpétuer le souvenir de sa consécration, le prince fonda deux messes par jour à l'autel de Notre-Dame de la Treille, et de plus,

chaque samedi, une messe chantée par un chanoine de Saint Pierre. Il obtint ensuite d'Eugène IV de nouvelles indulgences pour tous ceux qui viendraient prier devant la sainte image ; et, en 1450, il fit placer à côté de l'autel la statue de Notre Dame des douleurs ; les chanoines de Saint-Pierre furent autorisés à en faire l'office, lequel dans la suite s'étendit à toute l'Eglise. Plus tard, on y érigea les sept stations douloureuses de la sainte Vierge, avec l'agrément de l'évêque de Tournai, qui y attacha des indulgences.

Entourée de tous ces témoignages d'honneur, Notre Dame de la Treille faisait éclater de plus en plus sa puissance ; et les miracles se multipliaient, spécialement de 1519 à 1527 et de 1634 à 1638. A la vue de ces prodiges toujours renaissants, la piété des Lillois sembla prendre un nouvel élan ; toute la ville ne respirait que le dévouement à Marie ; partout brillait son image : on la voyait au coin des rues, où la femme pauvre, épargnant sur son salaire, déposait à ses pieds un cierge ou un bouquet de fleurs ; on la voyait au-dessus des portes de la cité, où elle semblait veiller à la garde des citoyens ; on la voyait à l'hôtel de ville, où était une chapelle en son honneur. Les uns portaient des médailles à son effigie, les autres des anneaux où elle était représentée. Au milieu de ce zèle universel pour l'honneur de Marie, une pieuse dame conçut le dessein de décorer plus

splendidement l'autel de la Vierge vénérée. dans cette vue, elle obtint du chapitre de Saint-Pierre qu'on déplaçât pour un temps la sainte image ; mais, le travail fini, le chapitre crut avant de la replacer dans son trône, devoir lui décerner un triomphe magnifique, par une procession générale et la consécration solennelle de toute la ville à sa Patronne bien-aimée. Cette idée ravit tous les cœurs, et, le 28 octobre 1634, eut lieu cette touchante cérémonie. Ce fut un beau jour que celui-là. Dès le matin, le canon tonnait sur les ramparts, les cloches sonnaient à toute volée, la ville avait revêtu ses habits de fête ; partout des tentures élégantes, partout des fleurs, partout la joie la plus pure. A neuf heures, les échevins sortent de l'hôtel de ville, en robe rouge, précédés du héraut tenant un labarum, dont un côté portait ces mots : *Le magistrat et le peuple consacrent Lille à Notre Dame de la Treille* et l'autre offrait la douce image de Marie, fixant ses regards bienveillants sur la ville de Lille figurée au bas du labarum, avec ces mots sous l'effigie de la cité : *Dicet habitator insulæ hujus : Hæc est spes nostra : L'habitant de cette île dira : Voilà notre espérance.* On se rend ainsi à l'église Saint Pierre, magnifiquement décorée de draperies entrelacées de fraîches guirlandes de verdure ; au fond, l'autel apparaissait entouré d'une auréole de cierges ; et des fiots d'encens enveloppaient la statue de nuages mobiles.

## IV

## Faveurs obtenues

St Léon, 7 juillet 1900.

Monsieur le Gérant,

Une mère de famille vient d'obtenir la parfaite guérison de deux enfants dont la maladie paraissait tout à fait incurable, en promettant de faire publier cette faveur dans les Annales du T, S Rosaire.

Eternelle reconnaissance à celle que l'on invoque sous les titres de Consolatrice des Affligés et Reine du T. S. Rosaire.—D. L. DESCHESNES.—NICOLET : Ma petite fille ayant été frappée de para'ysie, j'invoquai N. D. du Rosaire, avec promesse de publication. A peine eus je fait cette promesse qu'elle reprit l'usage de ses membres, et c'est avec la plus vive reconnaissance que je m'acquitte de ma promesse : UN ABONNÉ —ST CÉLESTIN : L'état de mon petit garçon, malade depuis plusieurs semaines, malgré les soins du médecin allait toujours en empirant. Nous lui fimes porter la médaille du T S. Sépulcre, avec l'offrande de 0.25 cts. pour le saint Tombeau. Aujourd'hui, il jouit d'une bonne santé. Reconnaissance à N. D. du T. S. Rosaire : B.—ST PIERRE-LES-BECQUETS : L'été dernier, mon mari tomba malade d'une maladie grave. Après avoir promis un Pèlerinage

et fait une Neuvaine, avec usage de l'huile qui a brûlé devant la Statue, pour un mal de genou, mon mari a été entièrement guéri : T. A.

NOTA : La publication des guérisons suivantes a été confiée à la Rédaction de cette manière.

Dame H. A. Brulé remercie la Vierge du Cap pour grâces obtenues, les années précédentes en faveur de sa fille, Marie.—M. Ovide Gaboury, pour la guérison d'une longue maladie.—Dame David Gaboury, pour faveurs.—Dame Lonis Thibodeau, pour la guérison de son fils, condamné par tous les médecins.—Dame Vve Z. Levasseur pour faveurs envers son jeune enfant.

CAP : Marie Toupin a été guérie d'un mal d'yeux, après une Neuvaine et la promesse d'une basse messe au Sanctuaire —NICOLET : J'avais une maladie déclarée par les médecins, incurable, et qui me causait d'affreuses souffrances. Alors, j'invoquai N. D. du T. S. Rosaire, et je promis un Pèlerinage, et aussitôt je me sentis guérie : UN AB. :—ST ZÉPHIRAN : Mon mari a été guéri des fièvres typhoïdes, après promesse d'un Pèlerinage au Cap et une petite fille a été guérie d'un mal d'yeux : B. LEMIRE.—QUÉBEC : Reconnaissance à N. D. du St Rosaire, pour m'avoir procuré une position longtemps demandée et aussi la guérison d'une personne qui m'était chère : DLLE A. M.—GEN-

TILLY : La guérison de mes rhumatismes :  
 DAME L. B.—TROIS RIVIÈRES : J'ai obtenu  
 par l'application de la médaille béuite au Saint  
 Sépulcre la guérison de ma main dans laquelle  
 je m'étais planté une aiguille : DAME J. C —  
 Un soir, mon mari se sentit pris subitement  
 d'un violent mal de tête au point de ne pou-  
 voir se mettre au lit. Je promis la récitation  
 d'un Rosaire, avec confiance et aussitôt le mal  
 étrange disparut pour toujours : UNE TER-  
 TIAIRE —ST. PAULIN : Deux guérisons et une  
 autre faveur : UN AB. —STE SOPHIE DE LÉ-  
 VRARD : J'ai obtenu la guérison de mon jeune  
 enfant, après promesse de publication : DAME  
 ARTHUR TROTTIER.—CAP : Mes enfants ont  
 été guéris d'une maladie pénible : DAME A. L.  
 —STE ANNE DES PLAINES : Une guérison et  
 d'autres faveurs : UN ABONNÉ —

MONTMAGNY : J'ai obtenu ma guérison par  
 l'usage des *Roses Bénites* : C D. E.—LEWISTON :  
 Je regarde ma guérison comme miraculeuse,  
 au mois d'avril, après promesse d'un modeste  
 don au Sanctuaire du Cap : UN AB.—MASKI-  
 NONGÉ : J'ai obtenu ma guérison après pro-  
 messe d'un don de \$1.00 pour le T. S. Sépul-  
 cre : T. L.—BÉCANCOUR : Mon mari a obtenu  
 sa guérison par l'usage des *Roses Bénites*, ainsi  
 qu'un de mes enfants atteint de la diphtérie :  
 UNE AB.

Les faveurs suivantes ont toutes été obtenues  
 par l'intercession de la Vierge du T. S. Rosaire,

et avec promesse de publication : ST JEAN DESCHAILLONS. Plusieurs faveurs et guérisons : UN AB.—Plusieurs faveurs : UN AB.—TROIS-RIVIÈRES : Une faveur, après promesse d'un abonnement aux Annales : M. D G.—GRONDINES : Une faveur : A. S AB.—YAMACHICHE : Deux faveurs : bonne santé et succès dans mes études : UN ÉLÈVE.—FORGES RADNOR : Deux faveurs : Dame P. B.—ST GRÉGOIRE : Une faveur par l'usage des *Roses Bénites* : R. CH.—SUNCOOKE : Une grande faveur : X.—ST BARNABÉ : Une faveur : UNE AB.—ST NARCISSE : Un grand succès dans mes études : M. L.—Une grande faveur : UN AB.—ST STANISLAS : Une faveur : grand soulagement dans mes souffrances : UN AB.—STE ANNE DE LA PÉRADE : Une grande faveur : UNE J FILLE : ST-BONIFACE : La sainte Vierge m'a exaucée : DAME J. G. M.—MONTREAL : La Sainte Vierge m'a guérie : DELLE A. L.—STE SOPHIE : Plusieurs faveurs : L C.—GENTILLY : Réussite dans une affaire importante : UNE E. DE MARIE.

---

## PELERINAGES DE JUILLET

---

1er juillet. Pèlerinage de la paroisse de St Grégoire, sous la direction du Révd. M Elm Grenier, curé

1er juillet Pèlerinage de la paroisse de Bécancour sous la direction du Révd. M R. Généreux, ptre. vic

3 juillet Pèlerinage des Dames de l'Eglise St Pierre de Montréal, dirigé par les Révds. Pères Oblats.

5 juillet. Pèlerinage de Boucherville, dirigé par le Rév. M. Primeau, prêtre, curé.

7 juillet. Pèlerinage des hommes de l'Eglise St Jacques de Montréal, dirigé par le Rév. M. H. Guibert, F. S. S.

10 juillet. Pèlerinage de la paroisse de St Barnabé, dirigé par M. le chan. F. Martel, curé.

15. juillet. Pèlerinage des Tertiaires de St Roch de Québec, sous la direction du Rév. M. Art. Gauvreau, curé

17 juillet. Pèlerinage des Dames du S. Cœur de Montréal, dirigé par le Rév. M. J. Chauvia, prêtre, desservant.

22 juillet. Pèlerinage des hommes Tertiaires de Montréal, dirigé par les PP. Françaiscains.

SOUSCRIPTION AU TOMBEAU DE NOTRE-SEIGNEUR,  
AVEC LA VOIE DOULOUREUSE AU CAP.

M. Jos. Drolet, St Maurice.....	\$1 00
Vve Thos. Desaulniers, St Maurice.....	1 00
Dme P. Lefrançois, St Maurice.....	25c
M. M. Ricard; St Maurice.....	25c
Dme et M. Eusèbe Rhault.....	1 00
Dme et M. C. Désilets, St Grégoire.....	1.00
M. N. Ledoux, St Narcisse.....	1.00
Delle A. Guerin, L'Acadie.....	1.00
Dme Vve Antoine Van Den Acker.....	1 00
Dme Vve Tancrede Boursier.....	1.00
M. et Mme L. Toupin, Cap.....	1.00
M. S. Béliveau, St Célestin.....	1.00
M. Dalbec, Ste Anne.....	1.00
M. Maxime Grenier, St Barnabé.....	1 00
O. Bournival, St Barnabé.....	1.00
T. G. Maskinongé Pont.....	1.00
Dme Joseph Bourassa, Shawenegan.....	1.00
M. Emile Bellemare.....	1.00
Dme Dugré.....	01 0
Dme O. Toupin Québec.....	1.00
Dme X. Québec.....	1 00
M. Genest, St Maurice.....	1.00
Dame X. Champlain.....	1.00
Dme A. Victoriaville.....	1 00
Delle Vict. Brunel, Gentilly.....	1.00
M. Jos. Houle, Gentilly.....	1.00
M. J. B. René Mailhot, Gentilly.....	1.00

Dme J B René Mailliot, Gentilly.....	1 00
Dme Philippe Gaumond, Ste Croix.....	1.00
Dme Siméon Fiset, Ste Anne de la Pérade.....	1 00
Une abonnée, Deschambault.....	2 00
Dame T Rochefort, Cap.....	1 00
Révd. C. E. Pintal, St Jean des Piles.....	1.00
Révd. P. H. Marchand, curé, Champlain.....	2 90
Delle Albais Gervais, St Narcisse.....	1.00
M. et Mme Ferd. Massicotte, St Tite.....	1 00
Delles Ph Mercure et Frs. Tessier, St Tite.....	1.00

## DONS AU SANCTUAIRE

Dame J. A. Pièrrevillo.....	25c
Dame X. Bérancoir.....	25c
Abonné, Montmagny.....	25c
Dame Bellemare, St Bernabé.....	50c
P. Gélinais, St Bernabé.....	25c
Dame Alphonse Lavigne, Gentilly.....	5.00
Inconnue.....	15c
Dame J. B. Pellerin, St Bernabé.....	75c

## RECOMMANDATIONS AUX PRIERES

20 Malades.—25 guérisons—35 familles.—6 vieillards.—15 pères de famille.—20 mères de famille—10 jeunes filles.—15 jeunes gens—8 enfants.—6 voyageurs—10 ivrognes—4 conversions.—16 vocations.—9 affaires temporelles—11 grâces spirituelles—3 entreprises.—12 bonnes morts—4 prêtres malades.

*Imprimerie.*

† F. X., Evêque des Trois-Rivières

## CANTIQUES

# N.-D. DU T. S. ROSAIRE

A L'USAGE DES PELEERINS

AU

## SANCTUAIRE DU CAP

En vente, au Cap, chez M. le Gérant des Annales, à 5 cents, l'unité, le port en sus.

## Le Mois du T. S. Rosaire Illustré

PAR LE B. P. FREDERIC O. S. F.

EN VENTE :

AU CAP : chez M. le Gérant des Annales.

AUX TROIS-RIVIÈRES : chez M. Ayotte, Libraire.

PRIX :

Broché : 15 centins ; par la malle : 20 centins.

Relié, tranche Rouge : 25 centins ; par la malle : 30 centins.

Nota. — Pour Paiement, nous acceptons les Timbres-Poste du Canada.

## RELIURE DES ANNALES.

NOTA—Nous engageons fortement nos Abonnés à faire relier, comme les années précédentes, les deux dernières années des Annales, 1898-1899, en un seul volume.

M. AYOTTE, Libraire à Trois-Rivières, s'offre à les relier, demi reliure, bien soignée, pour le modique prix de 20 centins. Nous fournirons *gratis* les Numéros qui manqueront pour la collection complète des deux dernières années 1898-1899.

# A'VIS

(Pour simplifier la correspondance)

**PAIEMENT DES ABONNEMENTS.**—Nous acceptons en paiement des Abonnements aux ANNALES, les *Timbres-Poste* du Canada, pour tout montant au-dessous d'une Piastre.

**TARIF DES HONORAIRES DE MESSES.**—Le Tarif des Honoraires de Messes au Cap, pour les deux églises (l'église de Sainte-Marie-Magdeleine et le Sanctuaire du T. S. Rosaire), est :

- 1o De 50 cents pour les Messes Basses ;
- 2o De \$3.00 pour les Grand'Messes.

---

## TARIF DES LAMPES QUI BRULENT

— DANS LE:—

### SANCTUAIRE de N.-D, du CAP

- 1<sup>o</sup> Une lampe pour un jour : 5 cents.
- 2<sup>o</sup> Une lampe pour une Neuvaine : 40 cents.
- 3<sup>o</sup> Pour les 15 lampes, représentant les 15 Mystères : 60 cents par jour.
- 4<sup>o</sup> Une lampe pour un mois : \$1.10.
- 5<sup>o</sup> Une lampe pour un an : \$12.00.

---

Imprimé par P. V. AYOTTE, Trois-Rivières.